



Rouen, 8 novembre 2007

## Communiqué de presse

Le Département de Seine-Maritime  
signe un Contrat d'Objectifs de Gestion de l'Eau (COGE)  
pour le territoire des bassins versants de la Durdent,  
de Saint-Valéry-en-Caux et de Veulettes-sur-Mer  
Vendredi 16 novembre 2007 – 9h30, Mairie de Cany Barville

Indispensable à la vie, l'eau est une ressource vulnérable. De la qualité des traitements qui lui sont appliqués dépend notre santé, notre environnement et plus largement notre qualité de vie.

C'est à ce titre que le Département de Seine-Maritime, avait annoncé qu'il souhaitait mieux coordonner la gestion de l'eau, dans le cadre d'une collaboration accrue avec les 170 syndicats maîtres d'ouvrage présents sur le territoire Seinomarain. Mieux coordonner, c'est optimiser les financements consacrés aux politiques de l'eau, tout en inscrivant les actions menées en la matière dans une démarche de développement durable. **Pour le Président « l'eau doit rester de qualité, la plus accessible possible et rééquilibrée au niveau de la planète ».**

Depuis février 2007, c'est à travers les Contrats d'Objectifs de Gestion de l'Eau (COGE) que le Département de Seine-Maritime formalise ses engagements auprès des partenaires de la gestion de l'eau à l'échelle du territoire pertinent : le bassin versant hydrographique.

**Démarche partenariale unique en France**, ce type de contrat rassemble tous les acteurs de la gestion de l'eau à l'échelle d'un même bassin versant, garantissant ainsi la cohérence de toutes les actions (eau potable, assainissement, rivières, lutte contre les inondations, etc) dans une logique de gestion globale et intégrée de la ressource en eau.

C'est à ce jour un remarquable moyen, efficace et novateur, pour remédier aux problèmes de ruissellements, d'inondations et de pollution des eaux souterraines, superficielles et littorales..

Cette démarche est soutenue par l'Agence de l'Eau. Aujourd'hui le 10<sup>ème</sup> COGE est signé. Il couvre le territoire des bassins versants de la Durdent, de Saint-Valéry-en-Caux et de Veulettes-sur-Mer, soit une superficie de 450 km<sup>2</sup>. Il concerne 96 communes et environ 38 900 habitants.

**Vendredi 16 novembre à 9h30, à la Mairie de Cany-Barville, le COGE des bassins versants de la Durdent, de Saint-Valéry-en-Caux et de Veulettes-sur-Mer, établi pour une durée de 5 ans, sera signé par Didier Marie, président du Département de Seine-Maritime, Guy Fradin, directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, François Gillard, président du Syndicat Mixte des bassins versants Durdent/Saint-Valéry-en-Caux/Veulettes-sur-Mer, ainsi que tous les autres maîtres d'ouvrage du territoire, et en présence de Martine Blondel, vice-présidente du Département de Seine-Maritime chargée de la politique de l'Eau et du Littoral.**

Pour précisions  
Contacter :

Service Presse  
Tel : 02 35 03 55 68  
Fax : 02 35 03 54 30

Attachée de presse  
Camille Rotunno  
Port : 06 74 35 26 07  
[camille.rotunno@cg76.fr](mailto:camille.rotunno@cg76.fr)

Directeur de la  
Communication  
Pierre Bouho  
Port : 06 80 58 59 68  
[pierre.bouho@cg76.fr](mailto:pierre.bouho@cg76.fr)

Cabinet du Président  
du Département  
de Seine-Maritime  
Quai Jean Moulin  
76101 ROUEN CEDEX

## **Le COGE des bassins versants de la Durdent, de Saint-Valéry-en-Caux et de Veulettes-sur-Mer**

### **Montant total de travaux : 53,6 M€ - 13 maîtres d'ouvrage signataires**

#### Plusieurs volets sont soutenus par le Département :

- Alimentation en eau potable : 6 840 839€,
- Assainissement, préservation et protection de la ressource en eau qualitativement et quantitativement : 31 054 944€,
- Maîtrise du ruissellement en zones agricoles, lutte contre les inondations : 11 595 010€,
- Maîtrise du ruissellement en zones urbanisées : 1 159 000€,
- Préservation, restauration, valorisation des milieux aquatiques et rivulaires : 2 113 945€,
- Animation territoriale : 890 438€.

L'animation et la coordination de ce COGE sont assurées par le syndicat mixte des bassins versants de la Durdent, Saint Valéry et Veulettes, actuellement composé d'une conseillère eau et environnement, chargée de la coordination du contrat ainsi que d'un animateur de bassin versant, un animateur agricole et un personnel administratif.

### **Le projet de Contrat d'Objectifs de Gestion de l'Eau des bassins versants de la Durdent, Saint-Valéry-en-Caux et Veulettes-sur-Mer, est basé sur les 6 objectifs territoriaux suivants :**

- Garantir une eau potable en qualité et en quantité suffisante à tout moment de l'année et pour tous les habitants du territoire,
- Améliorer la qualité physico-chimique et biologique des eaux superficielles,
- Ecrêter les débits de pointe des ruissellements et favoriser la sédimentation en amont de la Durdent et en amont du port de Saint Valéry en Caux,
- Limiter la dégradation et à terme améliorer la qualité de la ressource en eau souterraine,
- Réduire la pollution bactérienne provenant des stations d'épuration afin de protéger le milieu naturel, les ressources en eau et pour respecter la qualité des eaux de baignades,
- Engager une réflexion destinée à maintenir et restaurer les zones humides de la vallée.

### **Le programme d'actions prévoit notamment les opérations majeures suivantes :**

- Réhabilitation et mise aux normes de la station d'épuration de Saint-Valéry-en-Caux (15 000 Equivalents-Habitants, travaux estimés à 563 000 € HT),
- Reconstruction de la station d'épuration de Doudeville (augmentation de la capacité de traitement de 2 500 à 3 700 Equivalents-Habitants, travaux estimés à 1,7M€ HT),
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable sur la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (schéma de sécurisation en cours, travaux estimés à 1M€ HT),
- Aménagement de lutte contre les inondations et l'érosion agricole du bassin versant de Manneville-les-Plains (aménagement nécessaire à la protection de 16 habitations contre les inondations ainsi qu'à la protection du captage de Saint-Valéry-en-Caux, travaux estimés à 1,4M€ HT).